



Appel de propositions

Subvention mondiale pour contrer les impacts de la pandémie de COVID-19 (SCI-COVID Monde)

Contexte

Le Centre Besroul pour la médecine familiale mondiale (Centre Besroul) du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) lance un appel mondial de propositions d'innovations pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Cette initiative est rendue possible grâce au généreux soutien de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF) du CMFC.

Nous mettons en œuvre cette initiative en réaction aux perturbations de la pandémie de COVID-19 qui ébranlent la santé et le bien-être économique des nations. On dénombre plus de six millions de cas et plus de 370 000 décès le monde entier.* Devant une telle menace, il faut agir rapidement et avec efficacité pour minimiser les répercussions négatives de ce virus très contagieux qui s'attaque aux populations les plus vulnérables partout dans le monde. La lutte contre la COVID-19 dans le domaine des soins primaires doit soutenir des projets d'innovation qui protègent de façon ciblée les populations très vulnérables qui manquent d'accès à ces soins.

Cette initiative a pour but de réduire autant que possible la morbidité et la mortalité associées à la COVID-19. La pandémie a mis énormément de pression sur les systèmes de santé. Des interventions pouvant être déployées rapidement dans les cabinets de médecine de famille permettront d'accentuer le développement et la mise en œuvre d'innovation réaliste aux effets mesurables. Comme la plus grande arme dont nous disposons actuellement contre cette pandémie est l'échange d'information, il sera très important de pouvoir transférer les enseignements tirés du projet d'innovation d'un contexte à l'autre : nous ne pourrions endiguer complètement ce virus sans la coopération de toutes les nations du monde. Les projets d'innovation en médecine de famille qui touchent l'éducation, la gestion des cabinets ainsi que l'équité et l'inclusivité des soins sont ceux qui ont le plus de chances d'avoir un grand impact sur la pandémie.

* Nombres en date du 3 juin 2020. Voir le [tableau de bord de l'OMS sur la maladie à coronavirus 2019 \(COVID-19\)](#) pour obtenir l'information à jour.

Dans cette optique, le Centre Besrou apportera son appui à deux propositions ayant différentes cibles ou stratégies qui s'inscrivent dans l'une des catégories suivantes :

- Nouvelle pratique novatrice de formation en médecine de famille pendant la pandémie de COVID-19, y compris des modifications du cursus, la formation interdisciplinaire ou le recours à l'enseignement virtuel
- Projets d'innovation en clinique qui permettent de répondre aux besoins de populations clés qui manquent d'accès aux soins ou que la pandémie touche de façon disproportionnée
- Projets d'innovation qui atténuent l'impact des phases trois et quatre de la pandémie : le fardeau des maladies chroniques dont les soins auront été retardés ou négligés et les répercussions de la pandémie sur la santé mentale et les autres déterminants sociaux de la santé
- Renforcement de l'efficacité pour revendiquer des politiques, cadres politiques et services en matière de soins de santé qui sont équitables, responsables et fondés sur les données probantes

Critères d'admissibilité

- La proposition doit être déposée par un médecin de famille ou un groupe de médecins de famille d'un pays à revenu faible ou intermédiaire, qui exercent dans différents contextes et qui possèdent une affiliation universitaire
- Les projets d'innovation proposés doivent être instaurés en soins primaires et peuvent prendre diverses formes
- Les projets proposés ne peuvent être des essais pharmacologiques ; cependant, ils peuvent concerner l'innovation dans l'administration d'un traitement /dans les régions éloignées

Financement de projets et subventions

Le Centre Besrou souhaite décerner deux subventions en 2020, chacune d'une valeur allant jusqu'à 50 000 dollars canadiens (CAD).

Par exemple, concevoir et évaluer des modules de formation virtuelle pour des pays où de jeunes programmes de médecine de famille risquent de stagner ou de régresser à cause de la pandémie serait un projet d'éducation admissible au financement.

Autre exemple de projet admissible : la compilation des données rattachées au contexte de la médecine de famille dans le pays concerné pour ensuite tenter de les corrélérer à des paramètres d'évaluation liés à la COVID-19 afin d'en tirer des leçons sur l'importance de renforcer les soins primaires en cas de pandémie. Il faut mieux comprendre comment les soins primaires doivent s'intégrer au système de santé plus large de façon à nous adapter agilement aux situations de crise.

Nous accepterons les demandes de personnes connues du Centre Besrou ainsi que celles de nouveaux partenaires universitaires potentiels. Cette subvention ne vise pas les apprenants ou les boursiers, mais les universitaires et les chercheurs chevronnés des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les demandes qui impliquent la collaboration d'universitaires dans différents contextes seront favorisées.

En outre, les propositions devraient présenter les meilleures façons de développer davantage les capacités nécessaires pour remédier au manque d'accès aux soins d'urgence et chroniques en vue d'accroître la résilience du système de santé. L'idée est de concrétiser une initiative durable dont on pourra appliquer les pratiques exemplaires et les apprentissages à divers contextes en situation d'urgence.

Budget du projet

Le montant maximal qu'un projet peut obtenir est jusqu'à 50 000 dollars canadiens (CAD) sur une période allant jusqu'à trois ans. Le budget doit être soumis en argent canadien.

La demande requiert un budget détaillé (voir l'Annexe II) indiquant le montant et une courte description de chaque élément. De plus, il faut décrire dans la proposition la façon dont chaque élément appuiera les activités du projet.

On encourage le projet d'obtenir du financement d'autres sources. Veuillez indiquer les autres sources de financement, le montant demandé et si la demande de financement a été approuvée. Le partage des coûts doit montrer de quelle façon votre ou vos organismes affiliés couvriront au moins cinq à 15 pour cent des dépenses admissibles totales du projet tout au long de sa mise en œuvre par des contributions financières ou non financières.

Les fonds peuvent être utilisés pour l'achat d'équipement essentiel ou pour le développement de nouvel équipement ou de nouvelles technologies, ou bien pour couvrir des frais de fournitures, de biens et services et de déplacement. Advenant une dépense de plus de 1000 \$, il faudra fournir deux devis ainsi que les reçus d'achat.

On recommande au moins deux partenaires par demande ; cependant, chaque personne ne peut participer qu'à une seule demande. Plusieurs co-chercheurs peuvent être inscrits dans la demande.

La rémunération du personnel (chercheur et co-chercheurs) dans les pays à revenu faible ou intermédiaire est admissible pour les tâches directement liées à la mise en œuvre du projet ou à la collecte de données. Un membre du personnel travaillant une journée par semaine au taux de rémunération local peut être inscrit dans le budget ; les heures de travail rémunérées doivent être justifiées par une feuille de temps ou une feuille de paie. Le financement du programme Co-RIG Monde

ne peut pas être utilisé pour rémunérer les personnes pour un travail qui est déjà rémunéré à partir d'autres sources.

Dix pour cent de la subvention totale sera versée après la remise d'un rapport final.

Dépenses inadmissibles

- Le personnel situé au Canada ne peut être rémunéré, y compris pour compenser la perte de revenu ou de temps de pratique
- Les fonds ne peuvent pas être utilisés afin de couvrir les frais de déplacement pour présenter les résultats à des événements
- Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour fournir des incitatifs
- Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour couvrir des frais indirects

Éléments livrables du projet

La proposition doit inclure ce qui suit :

- Un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage qui définit une théorie du changement et la façon dont les résultats seront obtenus au fil du temps.
 - Inclure des indicateurs de mesurable comprenant une valeur de base et des cibles aux fins de suivi
 - Indiquer les sources de données, les méthodes de collecte ainsi que la fréquence à laquelle les données sont recueillies et analysées
- Un plan et un échéancier du projet (p. ex., graphique Gantt des activités ; voir l'Annexe III) montrant comment les résultats escomptés seront obtenus dans une période de trois ans, ainsi qu'une liste d'éléments livrables
- Une explication de la façon dont le projet touchera les bénéficiaires, leur nombre et quelles populations vulnérables seront ciblées en tant que bénéficiaires du projet, tout en adoptant une stratégie inclusive.
- Un plan pour un rapport de mi-parcours, une évaluation et un rapport final
- Un plan de diffusion et de communication montrant comment les résultats, les pratiques exemplaires et les apprentissages seront diffusés dans les régions locales et au Canada

Calendrier du projet

Jalon	Date
Lancement de l'appel de propositions	3 juin, 2020

Date limite de dépôt des demandes	20 juillet 2020 - 12:00 pm (HE)
Période de sélection	31 août 2020
Communication des résultats aux demandeurs	7 septembre 2020
Début du financement	Déterminé selon la signature du protocole d'entente
Échéance du rapport de mi-parcours	À la moitié du projet, à partir de la date de signature du protocole d'entente
Achèvement du projet	Jusqu'à trois ans, à partir de la date de signature du protocole d'entente
Échéance du rapport final	Au plus tard deux mois après l'achèvement du projet

Exigences de la proposition

Voici les éléments que doit comporter votre proposition :

- **Motivation** : Expliquez les raisons qui motivent la proposition en décrivant les défis et les obstacles que présente la pandémie de COVID-19. La motivation doit également rendre compte de la situation géographique et de l'application du projet dans le contexte local.
- **Portée et impact** : Énoncez l'impact souhaité de votre projet, en décrivant sa contribution à l'objectif fixé pour la médecine familiale, soit de mitiger de façon probablement très marquée les dommages de la COVID-19. Joignez aussi une description des résultats, des produits et des activités, y compris un plan clair pour sa diffusion et sa reproduction potentielles
- **Innovation** : Décrivez en quoi votre projet innove. Le projet peut envisager des innovations pouvant facilement être adoptées, adaptées et intensifiées, ce qui accroît leur capacité potentielle de minimiser les dommages causés par la COVID-19.
- **Considérations éthiques** : Indiquez si une demande d'approbation éthique a été déposée ou si le projet a obtenu une exemption. Toute demande dans laquelle des sujets humains ou animaux sont impliqués requiert l'approbation du Comité d'éthique de la recherche (CÉR). Veuillez mentionner tout problème d'ordre éthique que votre proposition pourrait soulever et indiquer ce que vous ferez pour l'atténuer ou y remédier. La proposition peut aussi se rapporter aux normes d'éthique de la recherche et aux procédures décrites dans les lignes directrices internationales de l'OMS.
- **Mitigation des risques** : Indiquez tout risque ou toute contrainte qui pourrait affecter négativement les résultats escomptés du projet et présentez une stratégie de mitigation.
- **Description de l'équipe** : Fournissez les coordonnées de la personne à la tête du projet, et pour les co-chercheurs, une description de leurs rôles et responsabilités. Vous pouvez également décrire

brèvement leurs expériences et leur utilité dans la réalisation du projet. Leurs CV et lettres de présentation joints à la demande doivent donner une idée de leur contribution au projet.

- **Capacités des partenaires pertinents** : L'affiliation du projet à une université est obligatoire ; vous devez fournir une attestation de ces liens et expliquer de quelle façon vous comptez partager les résultats et les conclusions. On encourage aussi d'avoir d'autres partenariats (avec des organismes communautaires, des OSBL, les autorités sanitaires locales, etc.) pour cette demande ; fournissez une explication des activités de partage de coûts et les renseignements financiers sur chacun des partenaires.
- **Plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** : Le projet doit avoir un impact positif mesurable. Référez-vous à la section « Éléments livrables » et réfléchissez à la façon dont la population canadienne pourra aussi tirer parti des résultats et des apprentissages. Fournissez un échancier (voir le graphique Gantt à l'Annexe III) des activités à réaliser.
- **Durabilité** : Expliquez par quels moyens vous vous assurerez que les résultats du projet sont maintenus après son achèvement. Expliquez aussi comment les résultats pourront servir à d'autres projets.
- **Communication et diffusion** : Fournissez une explication de la façon dont vous allez convaincre des médecins de famille et des partenaires d'adopter le projet, ainsi que votre stratégie pour la communication et la diffusion de la méthodologie, des résultats et des conclusions concernant l'impact du projet.

La portion de cinq à 15 pour cent des coûts directs du projet peut être attribuée aux efforts de diffusion des résultats, y compris ceux qui présentent un intérêt pour votre contexte local et pour le Canada. Le plan de communication et de diffusion doit indiquer de quelle façon les bailleurs de fonds seront reconnus dans ces activités.

- **Budget** : Consultez l'information relative aux dépenses admissibles et au partage des coûts dans la section « Budget du projet ». Le modèle à suivre se trouve à l'Annexe II.
- **Documents supplémentaires** : Fournissez le CV de toutes les personnes impliquées dans la proposition, une lettre de chaque partenaire ainsi que leur apport au projet, une lettre de d'approbation ainsi que les contribution appropriées département de médecine de famille de l'université affiliée et tout autre document utile à la demande.

Liste de vérification de la proposition

- Une lettre de présentation de la proposition, expliquant l'intérêt que vous portez à cette initiative
- Des renseignements généraux (profil des demandeurs)
- Un plan de travail détaillé (voir le modèle à l'Annexe I)
- Un budget détaillé (voir le modèle à l'Annexe II)
- Le CV et les références de tous les participants à la proposition

- Une attestation de l'affiliation universitaire du médecin de famille et une lettre de soutien de l'université
- Une lettre du département de médecine de famille affilié
- Une lettre de divulgation de conflits d'intérêts
- Une preuve de constitution en société de votre établissement dans votre pays et une preuve de statut légal ainsi que les états financiers des deux dernières années (vous pouvez donner aussi des exemples de projets antérieurs)
- Une description des efforts qui seront déployés pour minimiser les répercussions négatives et accroître l'impact positif sur l'environnement

Autres considérations :

- La proposition ne doit pas dépasser cinq pages (en excluant les CV et les pièces justificatives)
- La proposition peut être soumise en français ou en anglais.
- Vous êtes encouragés à soumettre une proposition qui reflète l'équité, la diversité et l'inclusivité.
- Des efforts doivent être déployés pour minimiser les répercussions négatives et accroître l'impact positif sur l'environnement.

Les propositions doivent être envoyées à besroucentre@cfpc.ca au plus tard le 20 juillet à 12 h (HE). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Le programme SCI-COVID Monde est une initiative de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF) et du Centre Besrou pour la médecine familiale mondiale (Centre Besrou) du Collège des médecins de famille du Canada.

Le Centre Besrou est un lieu d'échange international dédié à l'avancement de la médecine familiale à l'échelle mondiale. Ce sont l'éducation et la formation, la création de relations internationales et la recherche qui nous font avancer.

La FAMF fait la promotion de l'excellence dans la recherche, l'éducation et le service en médecine familiale par la philanthropie, et soutient fièrement les médecins de famille d'aujourd'hui et de demain.

Annexe I : Modèle de plan de travail

Voir les exigences de la proposition pour plus de détails.

- Renseignements généraux (renseignements sur les demandeurs)
- Nom du projet, dates de début et de fin, montant demandé
- Motivation de l'initiative
- Lieu géographique
- Portée : Énoncé d'impact, objectif et paramètres d'évaluation
- Bénéficiaires
- Plan de suivi et d'évaluation (théorie du changement, activités, plan de diffusion)
- Échéancier
- Plan de gestion
- Capacités organisationnelles
- Contributions des partenaires
- Droits de la personne et inclusivité
- Considérations éthiques
- Analyse des risques
- Plan de durabilité
- Budget détaillé

Annexe II : Modèle de budget pour la proposition

La proposition doit décrire comment chaque élément appuiera les activités du projet. Tous les montants doivent être inscrits en argent canadien.

Activités	Demandeur			Autres organisations (ajouter des colonnes pour des partenaires additionnels)*		Grand total
	Montant	Nombre d'unités	Total	Montant	Nombre d'unités	
Personnel						
Activités (coûts directs)						
Total des coûts directs						
Grand total						

* Cinq à 15 pour cent de partage de coûts (autres contributions) pour les coûts directs du programme.

Annexe III : Graphique Gantt des activités

Servez-vous du gabarit suivant pour commencer à créer votre graphique. Vous pouvez indiquer des périodes de jusqu'à un mois ou diviser le temps en plus petites unités (p. ex., semaines).

Activité/Tâche	Responsable	Date de début	Date de fin	1 ^{er} mois	2 ^e mois				